

La biodiversité sur le site de La Maison de l'Intercommunalité - Pouzauges -

Découvrez le résultat d'un inventaire
de la biodiversité réalisé sur le site
de la Maison de l'Intercommunalité
à Pouzauges.



ESPÈCES INVENTORIÉES

Soit 29 % des espèces connues sur la commune.

241

2 espèces
de reptiles

2 espèces
d'amphibiens

2 espèces
de mammifères

180 espèces végétales
(fleurs, arbres, arbustes...)

10 espèces
de papillons

11 espèces
d'orthoptères

17 espèces
d'oiseaux

8 espèces
de coléoptères



4 espèces
de libellules

5 «autres»
(autres insectes, araignées.)

Comment avons-nous procédé ?

Observer à l'aide de jumelles, longues-vues, écouter des chants ou des cris d'oiseaux, d'orthoptères, d'amphibiens, rechercher des indices de passage de mammifères, relever la présence de végétaux, capturer et relâcher des insectes pour identifier les espèces et leur comportement, voilà comment réaliser un inventaire. Les observations sont ensuite enregistrées dans une base de données.

Espèces inventoriées ≠ espèces réellement présentes.
Il est possible que certaines espèces n'aient pas été observées lors de nos passages mais soient en fait présentes sur le site.

La liste complète des espèces connues
sur Pouzauges est à retrouver
sur Biodiv'Pays de la Loire :

<https://biodiv-paysdelaloire.fr/commune/85182>

ZOOM SUR DES ESPÈCES A FORT ENJEU ÉCOLOGIQUE

8 espèces patrimoniales
qui demandent une attention particulière :

Cordulégastre annelé
Couleuvre helvétique
Faucon crécerelle
Fragon
Grand Capricorne
Linotte mélodieuse
Verdier d'Europe

6 Espèces
exotiques
envahissantes

Conyze du Canada
Crépide de Nîmes
Robinier faux-acacia
Sénéçon sud-africain
Vergerette de Barcelone
Vergerette de Karvinski

Cette étude et ce document ont été produits par le CPIE Sèvre et Bocage pour la Communauté de communes du Pays de Pouzauges dans le cadre du programme Territoire Engagé pour la Nature en 2022.

Lors de ces interventions, plusieurs espèces à fort enjeu écologique ont été observées.

Ces espèces sont :

- Soit protégées en France, rares ou très localisées, inscrites dans la directive européenne Habitat-Faune-Flore, ou encore menacées d'extinction sur les listes rouges des espèces nationales ou régionales.

- Soit considérées comme des espèces exotiques envahissantes.

Points de repère et espèces à enjeux.



Ce très vieil arbre fut l'hôte d'un coléoptère protégé.

Les trous visibles sur le tronc ont été réalisés par le Grand Capricorne devenu adulte, au moment de quitter son habitat larvaire



Les haies maintenues participent à la biodiversité du site.

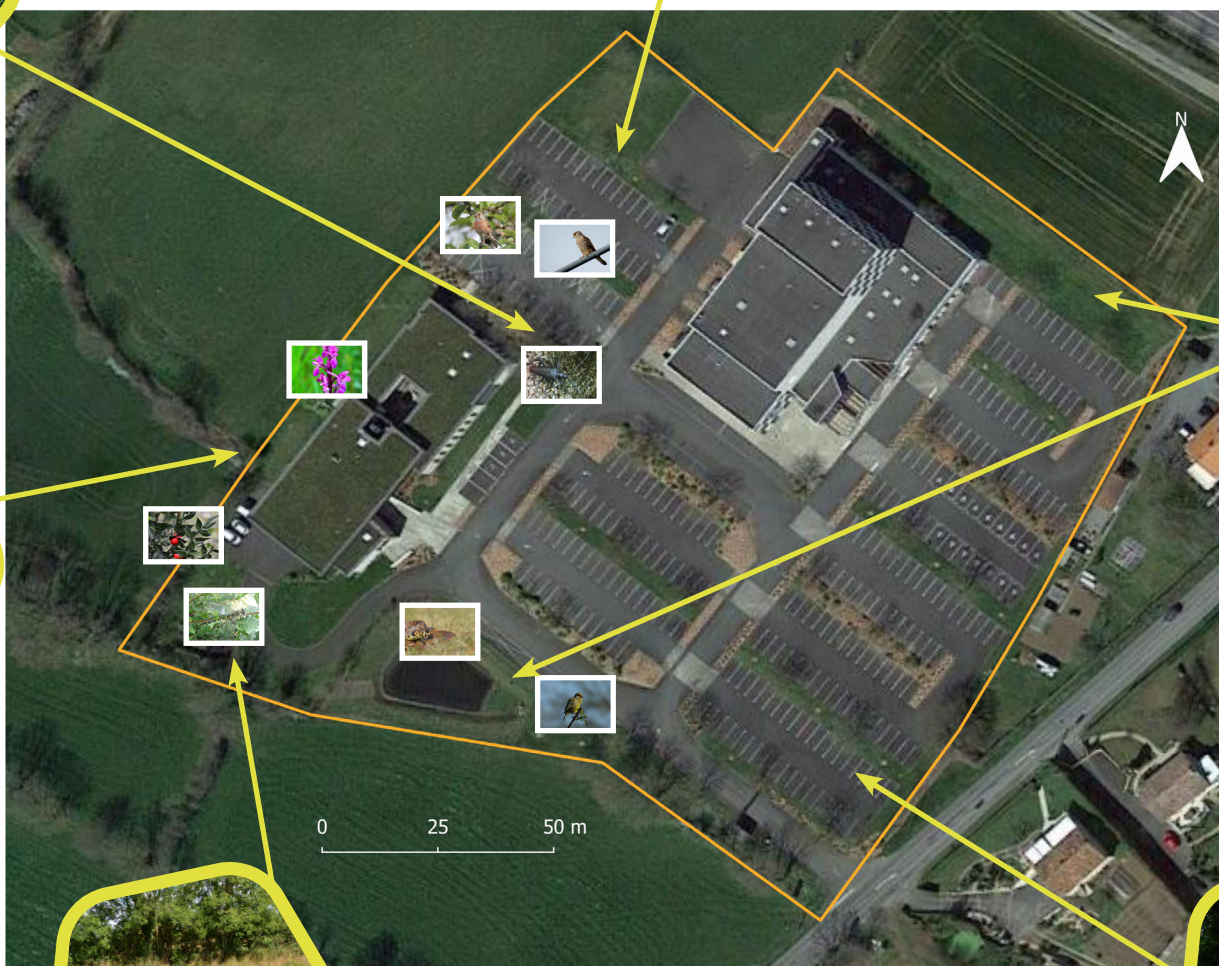
Des reptiles profitent des pieds de haies exposés plein sud pour réguler leur température corporelle. La restauration des haies en périphérie contribuera à améliorer la perméabilité du site à la faune.



Deux points d'eau morphologiquement différents sont présents sur le site : une réserve incendie permanente sur bêche et une dépression qui recueille des eaux en provenance du bâtiment. Cette dernière est rarement en eau mais est assez humide pour convenir aux Massettes qui s'y sont installées.



Les acacias plantés sur le site sont considérés comme « espèce invasive avérée » et doivent faire l'objet d'une vigilance quant à leur prolifération par rejets.



Sur deux de ses espaces difficiles d'accès, le choix d'une gestion par intervention animale a été fait. Le pâturage réalisé de façon dynamique en rotation avec les espaces verts des entreprises du Fief roland, situés à proximité, permet une gestion différenciée de la zone.



Les espaces enherbés sont entretenus régulièrement en bordure des voies de circulation et laissés en libre évolution la majeure partie de l'année.

La végétation qui s'y développe attire de nombreux insectes et certaines espèces animales peuvent y trouver refuge, nourriture, ...

Cordulegastre anéle



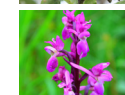
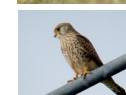
Grand Capricorne

Couleuvre helvétique



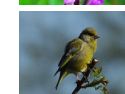
Linotte mélodieuse

Faucon crécerelle



Orchis mâle

Fragon



Verdier d'Europe



Des pratiques de gestion pour préserver la biodiversité

Connaître la biodiversité présente sur un site permet aussi d'en savoir plus sur « l'état de santé » d'un lieu.

Pour remédier aux problématiques observées, une visite sur place a permis un échange entre élus, agents communaux et chargés d'études du CPIE, sur les possibles ajustements à apporter aux pratiques de gestion.



Restaurer la perméabilité du site pour la faune et l'eau (agir sur les clôtures, parkings et l'éclairage nocturne)



Restaurer la trame bocagère par des plantations et le développement des pieds de haies

Valoriser les pratiques de gestion différenciée

